



Le corpus épigraphique provençal : premier bilan et comparaison avec le corpus bourguignon

Communication dans le cadre de la journée d'études CBMA-LaMOP - Des applications aux manuscrits. Expériences de transcriptions automatiques de manuscrits et développements du Corpus Burgundiae Medii Aevi – 19 mars 2020

Aurore Menudier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/17076>
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Aurore Menudier, « Le corpus épigraphique provençal : premier bilan et comparaison avec le corpus bourguignon », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Collection CBMA, Les journées d'études, mis en ligne le 19 mai 2020, consulté le 19 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/17076>

Ce document a été généré automatiquement le 19 mai 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

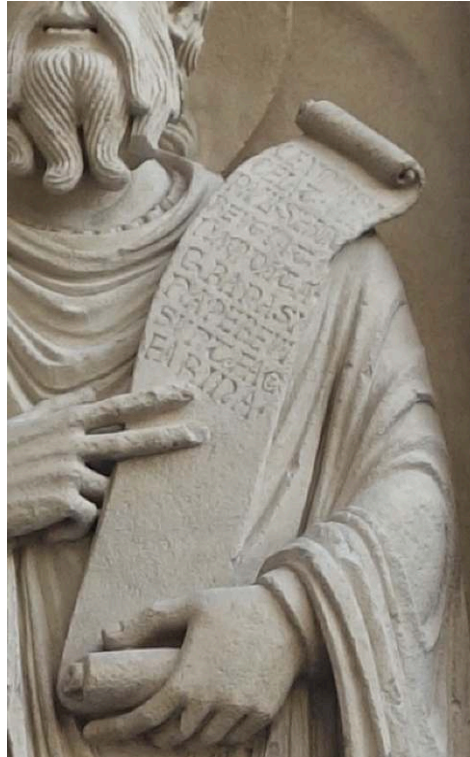
Le corpus épigraphique provençal : premier bilan et comparaison avec le corpus bourguignon

Communication dans le cadre de la journée d'études CBMA-LaMOP - Des applications aux manuscrits. Expériences de transcriptions automatiques de manuscrits et développements du Corpus Burgundiae Medii Aevi – 19 mars 2020

Aurore Menudier

Présentation générale du corpus : période et zone géographique

- 1 Départements : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Gard (30), Lozère (48), Var (83), Vaucluse (84).
- 2 Période : VIII^e-XV^e siècle.
- 3 Textes : 850, issus des volumes 13, 14, 16 du CIFM¹ (452 textes) ainsi que de l'intégralité des fiches disponibles dans le fichier papier conservés au CESCO à Poitiers (398 textes), à quelques exceptions près qui ne présentaient pas d'intérêt ici : période chronologique, langue, intégrité du texte.



Présentation des éditions de texte

- 4 Les trois volumes du corpus qui recensent les inscriptions provençales jusqu'au XIII^e siècle, publiés respectivement en 1988, 1989 et 1992 ont largement repris la bibliographie ancienne, en proposant de nouvelles éditions critiques et des corrections et en ajoutant quelques inscriptions inédites. Ces trois volumes ayant une trentaine d'années, la bibliographie récente reste à compléter. Aucune campagne récente n'ayant été effectuée en Provence par l'équipe du CIFM, les inscriptions inédites ajoutées ont été proposées par des correspondants locaux, des archéologues ou évoqués dans des articles parus depuis la publication.
- 5 Les inscriptions sont connues principalement par la bibliographie du XIX^e-début XX^e siècle, dans les publications des sociétés savantes et autres comités. Dans ce cas, elles ont été vues et retranscrites directement par les auteurs. Ces auteurs ont globalement relevé de nombreuses inscriptions, dans un ou plusieurs départements et en ont fait des publications sous forme de corpus avec textes/planches/mentions. Cela leur donne une certaine pratique et une expérience de lecture donc on suppose une meilleure fiabilité dans la restitution que pour la lecture d'une inscription isolée par quelqu'un qui n'a pas très bien l'habitude. S'ils sont intervenus systématiquement sur les textes, on peut supposer que certaines constantes sont de leur fait.
- 6 On trouve de nombreux textes dans la *Gallia christiana* et d'autres publications du XVII^e-XVIII^e siècle. Contrairement à la Bourgogne, il n'y a pas de relevés de la collection Gagnères, ce qui s'explique peut-être par l'absence de plates-tombes connues ou leur nombre restreint. La diffusion des plates-tombes dans le sud de la France est plus tardive et remonte à la fin du XIII^e siècle. Cette collection avait l'avantage de proposer un corpus exhaustif d'inscriptions funéraires sur plate-tombe, dont un certain nombre existait encore à l'époque.
- 7 Nous n'avons que peu de témoins visuels directs, notamment des photographies et ce serait un travail supplémentaire à effectuer que d'aller chercher les textes et images

manquants. Les quelques relevés existants sont précieux mais éventuellement à prendre avec précaution car résultant d'une interprétation personnelle.

- 8 De manière générale, les inscriptions provençales n'ont pas bénéficié de campagnes de relevé systématiques et leur publication s'intègre dans des articles plus généraux ou sur les monuments les abritant, par exemple.
- 9 Certains départements sont bien documentés, bien que la bibliographie soit ancienne. D'autres, le sont peu et nous n'avons que quelques publications de textes isolés. Les Hautes-Alpes sont globalement peu documentées mais ont bénéficié d'une édition de nombreuses inscriptions sous forme de répertoire par J. Roman, ou du passage d'éditeurs de textes comme Thirion, qui a publié des inscriptions pour plusieurs départements.
- 10 La Provence n'a pas bénéficié d'études récentes qui auraient permis de compléter et actualiser le corpus, comme la Bourgogne. Le recensement est ancien et beaucoup de textes n'ont pas été relevés. Un certain nombre d'inscriptions ont été mentionnées dans la bibliographie et localisées, parfois identifiées mais pas relevées. Il manque au moins une trentaine de textes connus par la bibliographie, si ce n'est plus...Il est difficile, en l'état, de savoir si ces textes sont complètement perdus ou pas.
- 11 Il reste cependant possible d'établir approximativement une typologie des textes manquants, avec des incertitudes : genre, langue, contexte, support...

Répartition chronologique et géographique

- 12 Ce corpus est, à priori, quantitativement moins important que le corpus bourguignon, autant pour la période allant jusqu'au XIII^e siècle que pour les XIV^e et XV^e siècles. Il faudrait cependant comparer le nombre d'inscriptions dans un même lieu pour avoir un profil plus précis. Il se peut que moins de lieux abritent proportionnellement autant ou plus de textes.
- 13 On constate une disproportion flagrante dans la répartition chronologique pour certaines régions entre le nombre d'inscriptions jusqu'à la fin du XIII^e siècle et pour la fin du Moyen Âge. A Marseille, la plupart des textes (18) datent d'avant la fin du XIII^e siècle et seulement 3 sont connus pour le XIV^e et 3 pour la fin du XV^e siècle alors qu'à Avignon, la fin du Moyen Âge est beaucoup plus représentée : 22 inscriptions jusqu'à la fin du XIII^e siècle et 67 après (comprenant des inscriptions de musée).Le musée de Nîmes abrite une importante collection d'inscriptions funéraires datant de la toute fin du XI^e au milieu du XIII^e siècle et une presque aussi importante datant de la fin du Moyen Âge mais dont la provenance est souvent inconnue. Ces trois exemples montrent l'hétérogénéité de la répartition chronologique des ensembles d'inscriptions puisque certains sont chronologiquement restreints dans le temps alors que d'autres couvrent une période large.
- 14 La datation des inscriptions provençales est relativement vague. Si les inscriptions funéraires comprennent des dates ou sont datables grâce au nom du défunt, un certain nombre de textes sont mal datés, sinon au siècle près, d'après l'analyse stylistique ou formulaire.
- 15 La majorité des inscriptions provenant des établissements ecclésiastiques locaux, une étude systématique révélerait très probablement que, de même qu'en Bourgogne et

ailleurs en France, la répartition géographique et chronologique des inscriptions est très dépendante de l'évolution de l'activité des centres religieux.

- 16 La Provence est une région comprenant une densité importante de diocèses de petites tailles, marquant la présence d'un pouvoir religieux très présent, avec un maillage territorial de centres de pouvoir religieux certainement plus dense qu'en Bourgogne, où les diocèses sont moins nombreux, plus grands et espacés. Cela influe certainement sur la pratique de l'écriture épigraphique et les proportions de certains types d'inscriptions, comme les cloches et les bénéficiaires des inscriptions funéraires.

Types d'inscriptions

- 17 Le corpus provençal, pas très varié, comprend principalement des inscriptions funéraires sur plaques de pierre, des peintures murales, des cloches, des peintures (parfois signées) et des objets liés à la pratique religieuse (reliquaires, calices, tables d'autel, etc.). Les objets liés aux usages laïcs sont relativement absents, contrairement à la Bourgogne, pour laquelle il reste quelques objets inscrits du quotidien ou appartenant aux grands laïcs (armes, sceaux etc.). Les vitraux sont également très absents ou inconnus, il ne reste que deux fragments pour la région. Il n'y a, à priori, pas d'inscriptions sur tissu et peu sur bois (à part les peintures...). Ce relatif manque de diversité peut éventuellement s'expliquer partiellement par les relevés incomplets, si les inscriptions étaient cherchées là où l'on s'attendait à les trouver (dans les églises). Les objets ont pu également être perdus. Cela correspond néanmoins à la marque d'une forte présence du pouvoir ecclésiastique par rapport au pouvoir laïc.
- 18 Le corpus provençal est qualitativement différent. Les inscriptions sont moins variées mais beaucoup mieux conservées. Il y a plus de pierres inscrites dans les murs, de dimensions plus modestes et donc moins susceptibles d'être usées par les nombreux passages ou extraites et remployées que de plates-tombes, peu nombreuses en Provence. Les textes sont globalement plus longs et plus complets.
- 19 Les bénéficiaires des inscriptions funéraires sont principalement les grands ecclésiastiques² : papes, évêques, archevêques. Le paysage ecclésiastique est principalement centré autour des évêchés (et autres grandes divisions territoriales), avec des mentions de chanoines mais relativement peu d'inscriptions dans des monastères³. Quelques inscriptions ont été réalisées pour des prévôts. Proportionnellement, les inscriptions pour des laïcs semblent moins nombreuses qu'en Bourgogne et très peu de femmes sont représentées. Il y a malgré tout quelques églises avec plusieurs inscriptions funéraires, pas toutes destinées à des ecclésiastiques⁴.
- 20 Le corpus provençal comprend un ensemble d'inscriptions assez intéressant autour de la peinture de la fin du Moyen Âge avec des œuvres signées. On retrouve notamment un certain Ugo. Quatre chartes lapidaires sont également conservées, dont trois pour le seul département de la Drôme.
- 21 Saint-Trophime d'Arles est un exemple notable : un ensemble de 37 inscriptions est conservé dont la typologie variée est représentative de la variété des types d'inscriptions que l'on peut retrouver dans un édifice religieux sur une période chronologique étendue. Ce corpus est bien daté et très bien conservé.

Textes et langues

- 22 La très grande majorité des textes sont en latin. Assez peu sont en occitan (15) et quelques rares sont en français (6). On n'observe qu'une faible proportion d'inscriptions comprenant deux langues (10 occitan/latin, 1 français/latin). Elles sont plus fréquentes en Bourgogne où l'on compte de nombreuses plates-tombes avec inscription dans la bordure externe en français et en latin dans les phylactères autour de la représentation figurée du défunt. Des formules latines se retrouvent également dans des textes en français, comme *requiescat in pace* mais c'est peu le cas en Provence car la majorité des textes sont déjà en latin. Les noms ne sont pas francisés.
- 23 Le corpus provençal compte au moins deux inscriptions en arabe mais le texte n'est connu que par la traduction française moderne, il n'était donc pas pertinent de les ajouter⁵. Il est néanmoins intéressant de signaler leur existence, en zone chrétienne, car ils ne s'en trouvent pas partout en France.
- 24 Plusieurs langues sont utilisées, tant pour la langue du texte : latin, français, occitan, arabe, que pour les caractères : latin, grec et arabe. Le cas des caractères grecs est intéressant car ils sont utilisés avec un sens latin, comme *A* et *Ω* ou *XP* pour *Christ*-. Ce phénomène est général en France.
- 25 Le choix de la langue du texte de l'inscription, lorsqu'elle est funéraire, dépend de l'origine géographique du défunt et du destinataire ou commanditaire pour les autres inscriptions. Par exemple, l'inscription BR179 est en français et l'on remarque que le défunt n'est pas originaire de pays de langue d'oc mais de langue d'oïl. Il en va de même pour les œuvres inscrites commandées par René d'Anjou qui sont en français ou en latin, langues utilisées dans sa région d'origine. Quelle est l'incidence sur la réception des textes ?
- 26 Certains textes ou thèmes reviennent fréquemment : citations bibliques, dévotion mariale, art macabre. Cela confère certainement au corpus provençal une certaine singularité par rapport au corpus bourguignon car les inscriptions dans les œuvres d'art, dans lesquelles on retrouve ces textes, sont proportionnellement plus nombreuses.
- 27 On trouve des formules récurrentes dans plusieurs types d'inscriptions. Les inscriptions funéraires étant nombreuses et assez stéréotypées pour tout le territoire français, il n'est pas nécessaire de s'étendre sur la question car, en la matière, la Provence n'est guère originale. Pour les autres types d'inscriptions, certaines formules se retrouvent (presque) telles quelles. Cela suggère une circulation des modèles textuels sur le territoire provençal, notamment pour les inscriptions campanaires (voir l'article de R. Favreau) ou les motifs iconographiques avec citations bibliques.
- 28 Pratique différente de l'épigraphie funéraire. Les textes sont développés donc on ne sait pas s'il y avait des abréviations (très certainement) mais la lecture semble assez certaine, la fiabilité des textes est donc plus grande. On note, en revanche, des lectures différentes, parfois, avec des parties de textes en plus ou en moins ou un ordre différent dans les phrases. Dans ce cas, voir les commentaires dans le document texte. Ces différences sont certainement formulaires et s'expliqueraient par des lacunes (dont nous n'avons pas connaissance) comblées par des formules que les auteurs pouvaient s'attendre à trouver. Il n'est pas exclu que quelques ajouts en début de texte soient postérieurs lorsque deux lectures ne donnent pas le même début. Le formulaire reste

cependant cohérent. Les variantes dans les textes sont des témoins tangibles de l'intervention des auteurs dans la restitution des textes, notamment en occitan (ex : AP021).

- 29 Bien que quantitativement moindre, le corpus provençal, assez bien conservé pour les inscriptions connues, présente un intérêt certain pour ce projet de lemmatisation en offrant des textes globalement plus longs et bien moins lacunaires.

Remarques conclusives sur le paysage épigraphique de la Provence

- 30 Dans cette région, au maillage territorial assez serré autour de petits diocèses, on retrouve des grands centres producteurs d'inscriptions (notamment les chefs-lieux du pouvoir) alors que d'autres zones n'ont que des inscriptions éparses (ou moins relevées, conservées). Devant l'état des connaissances, il peut s'agir partiellement d'un effet de source.
- 31 Le paysage général dessiné par ce corpus est une pratique de l'écriture épigraphique centrée principalement autour des aspects religieux (funéraires, dévotionnels) et concerne majoritairement les grands ecclésiastiques. D'un autre côté, on trouve des œuvres picturales avec inscriptions sur tableaux ou fresques, cohérentes avec la proximité de l'Italie (développement de la peinture de la Renaissance, peintres identifiés). La pratique épigraphique a moins une dimension mémorielle et laïque qu'en Bourgogne. Il y a toutefois quelques ensembles d'inscriptions funéraires à formulaire simple (date, nom) pour des personnages « modestes ».
- 32 La pratique épigraphique semble relativement associée à la politique religieuse et aux courants artistiques/dévotionnels locaux, dont elle serait une illustration assez juste, d'un point de vue historique plutôt que de suivre un courant plus général en France. Les textes sont relativement similaires au reste de la France en général.

NOTES

1. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. MORA, *Gard, Lozère, Vaucluse*, Paris, 1988 (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 13) - https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1988_cat_13_1 ; *ID.*, *Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var*, Paris, 1988 (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 14) - https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1989_cat_14_1 ; *ID.*, *Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme*, Paris, 1992 (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 16) - https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1992_cat_16_1.

2. Dans le cas d'Avignon, le contexte historique explique certainement à lui seul cette surreprésentation pour les XIV^e-XV^e siècles, avec une présence de grands ecclésiastiques assez forte, suite à l'installation des cours pontificales (romaine puis avignonnaise).

3. Les monastères provençaux traversent une crise dès la fin du XIV^e siècle, après des conflits qui ont causé de nombreuses destructions, comme à Saint-Victor de Marseille et qui peinent à retrouver leur situation précédente. La plus forte concentration de chanoines coïncide avec la

présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques non réguliers autour desquels se forment des communautés religieuses. Pour davantage de détails, voir notamment : M. AURELL, J.-P. BOYER, N. COULET (dir.), *La Provence au Moyen Âge*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2005, notamment le chapitre 12, *Eglise et vie religieuse*, <http://books.openedition.org/pup/6320>.

4. Le statut (laïc ou religieux) et la fonction de chaque défunt n'étant pas mentionnés dans le titre, comme ce le serait dans une édition complète, il faudrait se reporter au texte pour les retrouver. Il est donc, pour l'heure, assez fastidieux de les référencer pour les compter.

5. Le détail sur la provenance de ces inscriptions n'ayant pas été noté au moment de la réalisation du travail et les fiches n'étant pas accessibles pour le moment, il faudrait vérifier d'où proviennent ces inscriptions et si elles sont bien provençales ou conservées en musée.

AUTEUR

AUORE MENUDIER

CESCM – Université de Poitiers